



## **Processus**

### **Achat de terrains municipaux à vocation résidentielle**

#### **1. Étapes initiales (à réaliser par le demandeur)**

- **Prenez connaissance de la politique de vente de terrains municipaux et des exigences qui lui sont liées ;**
- **Préparez votre soumission en fonction de la documentation requise (formulaires 1 et 2 et garantie financière) ;**
- **Acheminez le dossier complet (par courriel, par la poste ou directement au bureau municipal) avec le paiement de 100 \$ prévu pour l'analyse du dossier (paiement par carte de crédit ou chèque) ;**
- **Envoi d'un accusé de réception par la municipalité lors du dépôt d'une soumission.**

#### **2. Analyse des soumissions par le service d'urbanisme (entre 7 et 14 jours)**

#### **3. Attribution des terrains :**

**la Municipalité confirme l'attribution des terrains mensuellement :**

- **Lorsqu'une soumission est sélectionnée pour la vente d'un terrain: La municipalité envoie la résolution du conseil faisant acte de vente à l'acquéreur ainsi que la promesse d'achat ;**
- **Le demandeur dispose d'un délai de 10 jours pour retourner la promesse d'achat dûment signé à la municipalité.**

#### **4. Transmission de la promesse d'achat au notaire désigné par la municipalité.**

#### **5. Lorsque l'acte de vente est signé et le paiement final est effectué :**

- **Délai de 12 mois pour l'obtention du permis de construction**

#### **6. Certificat d'occupation**

- **Émis par le fonctionnaire désigné suite à la visite finale du bâtiment résidentiel.**

## Formulaire #1 - Soumission

Toute personne intéressée par un terrain doit compléter et transmettre au Service d'urbanisme de la Ville, en format papier ou numérique, les différents formulaires dûment remplis et signés ainsi qu'un dépôt de garantie de 10 % du prix de vente (excluant les taxes) du terrain ciblé sous la forme d'une traite bancaire, ou d'un chèque visé à l'ordre de la Ville.

Toute personne intéressée doit prendre connaissance des modalités de réservation, de vente et de construction prévues à la politique de vente des terrains municipaux de la municipalité de l'île d'Anticosti. Pour toute question, vous pouvez contacter le service de l'urbanisme à l'adresse suivante : [urbanisme@ile-anticosti.org](mailto:urbanisme@ile-anticosti.org).

<b>1. Identification de la personne intéressée</b>	
Nom de la personne intéressée :	
Nom du mandataire (s'il y a lieu) :	
Adresse principale complète :	
Courriel :	
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :
<b>Cochez la catégorie de demandeurs qui vous représente (voir art. 3 de la politique de vente de terrains municipaux) :</b>	
1) Particuliers locataire à l'île d'Anticosti désirant devenir propriétaire de leur habitation	
2) Employeur (organisme privé ou public) voulant agrandir leur parc immobilier ou en créer un	
3) Particulier déjà propriétaire dans la municipalité (construction d'une seconde propriété)	
4) Particulier souhaitant construire une résidence secondaire (cette construction inclue un deuxième logement offrant la location long-terme)	
5) Autre	
Information supplémentaire (au besoin)	

**2. Terrain ciblé — choisissez 3 lots, en ordre de préférence, selon les numéros d'identification établie sur le plan à l'annexe 2 (1 à 11)**

Premier choix :

Second choix :

Troisième choix :

Quel projet immobilier souhaitez-vous mettre de l'avant et précisez votre choix

Résidence unifamiliale (isolée ou jumelée) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Résidence bi-familiale (isolée ou jumelée) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**3. Dépôt de garantie**

Prix de vente du terrain ciblé (excluant taxes) :

Dépôt de garantie (10 % du prix de vente) :

Chèque visé :

Traite bancaire :

Mandat-poste :

**4. Déclaration**

J'atteste que les informations mentionnées dans la présente demande sont exactes. J'ai pris connaissance des conditions de la politique de vente des terrains de la municipalité de l'île d'Anticosti et je m'engage à m'y conformer ainsi qu'aux dispositions de la réglementation d'urbanisme en vigueur.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

## FORMULAIRE # 2

### Obligations du soumissionnaire

Je m'engage à signer la promesse d'achat dans les 10 jours suivant la date de la résolution du conseil acceptant la vente du terrain. Faute de quoi, l'acceptation deviendra immédiatement caduque sans nécessiter d'avis, le dépôt étant encaissé par la municipalité à titre de dommages et intérêts, sans préjudice à tout autre recours.....

Je m'engage à acquitter, le cas échéant, les droits de mutation immobilière.....

Je m'engage à acquitter les frais liés à l'étude de caractérisation du sol.....

### Déclaration du soumissionnaire

Je déclare avoir pris connaissance de la Politique de vente de terrain de la Ville.....

Je déclare que j'ai pris connaissance des règlements de construction, de zonage et d'urbanisme affectant le terrain que je désire acquérir.....

Je déclare avoir vu et inspecté le terrain et l'accepte tel quel, le vendeur n'étant tenu qu'à garantir ses titres et ses faits personnels.....

Je déclare n'avoir fait faire aucune étude géotechnique du sol sur ledit terrain et l'accepte tel quel sans recours contre le vendeur. ....

Je déclare avoir vérifié que la vocation que j'entends donner à l'immeuble est conforme aux lois et règlements en vigueur. ....

Je déclare avoir lu et compris la politique de vente de terrains municipaux ainsi que les documents en annexe de cette dite politique. ....

Obligations et déclaration du soumissionnaire
J'atteste avoir pris connaissance des obligations qu'implique la politique de vente de terrains municipaux et j'atteste également avoir rempli la déclaration du soumissionnaire, que les informations que l'on y retrouve sont exactes

---

Signature du demandeur

---

Date

# Annexe 1 - Plan des terrains municipaux à vendre

